

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Agence européenne de contrôle des pêches: coopération Modification Règlement (EC) No 768/2005 2004/0108(CNS) Sujet 3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche 3.15.15 Accords de pêche et coopération 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Informations techniques	
Référence de procédure	2015/0308(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EC) No 768/2005 2004/0108(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	PECH/8/05354